

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING À L'OCCASION DE LA REMISE DE LA MÉDAILLE ET DU PRIX NANSEN, PALAIS DES NATIONS, GENEVE, LE LUNDI 10 DÉCEMBRE 1979

10 DECEMBER 1979 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION `HELVÉTIQUE`,

- MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT,

- MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE,

- EXCELLENCE,

- MESDAMES, MESSIEURS,

- JE TIENS D'ABORD À REMERCIER LE PRÉSIDENT HANS HURLIMANN DE L'HONNEUR QU'IL NOUS FAIT DE SA PRÉSENCE. J'Y SUIS TRÈS SENSIBLE ET C'EST POUR MOI L'OCCASION D'ADRESSER, À TRAVERS SA PERSONNE, UN SALUT CHALEUREUX AU PEUPLE SUISSE, NOTRE VOISIN ET NOTRE AMI, QUE TANT DE LIENS ANCIENS UNISSENT AU PEUPLE FRANÇAIS.

- EN ME REMETTANT LE PRIX_NANSEN, MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE, C'EST LA FRANCE QUE VOUS HONOREZ. C'EST DONC EN SON NOM QUE JE VOUS REMERCIE ET QUE JE VAIS VOUS RÉPONDRE.

- L'HISTOIRE, SAUF EN DE RARES MOMENTS, A ÉPARGNÉ AUX FRANÇAISES ET AUX FRANÇAIS DE CONNAÎTRE LE SORT MALHEUREUX DES RÉFUGIÉS.

- MAIS L'ATTACHEMENT À LA TERRE NATALE QUI ANIME PLUS QUE D'AUTRES MES COMPATRIOTES LEUR FAIT MIEUX COMPRENDRE LE DÉCHIREMENT QUE REPRÉSENTE LE DÉPART VERS L'EXIL. QUAND S'AJOUTENT À CETTE ÉPREUVE MORALE LES PRIVATIONS MATÉRIELLES, VOIRE LA MISÈRE DANS UN PAYS INCONNU, CE DÉCHIREMENT DEVIENT UNE DÉSESÉRANTE TRAGÉDIE.

- UNE LONGUE TRADITION A FAIT DE LA FRANCE UNE TERRE D'ASILE POUR LES RÉFUGIÉS POLITIQUES. VOUS L'AVEZ RAPPELÉ, MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE, EN DES TERMES QUI M'ONT PROFONDEMENT TOUCHÉ.

MAIS LE FAIT MARQUANT DE CES DERNIERS MOIS, L'OBJET DE NOS PRÉOCCUPATIONS COMMUNES, CE QUI NOUS REUNIT AUJOURD'HUI, C'EST L'EXODE MASSIF ET DRAMATIQUE DE CENTAINES DE MILLIERS D'HOMMES, DE FEMMES ET D'ENFANTS, EN-PARTICULIER, MAIS PAS SEULEMENT, DANS LE SUD-EST ASIATIQUE. C'EST EN LEUR FAVEUR QUE S'EST MANIFESTÉ DANS MON PAYS UN ELAN DE SOLIDARITÉ. LES POUVOIRS PUBLICS N'ONT ÉTÉ QUE LES SERVITEURS DE CE MOUVEMENT DES CŒURS.

- JE NE RAPPELLERAI PAS LES MESURES QUE NOUS AVONS PRISES. VOUS AVEZ EU POUR NOTRE ACTION DES PAROLES ÉLOGIEUSES QUI SERONT UN ENCOURAGEMENT PRÉCIEUX POUR TOUTES CES BONNES VOLONTÉS ANONYMES, SANS LESQUELLES RIEN N'AURAIT ÉTÉ POSSIBLE. ET QUAND VOUS AVEZ ABORDÉ LA PARTIE DE VOTRE EXPOSÉ, MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE, OU VOUS VOUS EFFORCIEZ DE FAIRE L'ÉLOGE DE MA PROPRE ACTION, JE N'EN AI MESURÉ QUE L'IMPERFECTION.

- SI, EN QUATRE ANS `DURÉE`, NOUS AVONS PU ACCUEILLIR PLUS DE 75000 `NOMBRE` RÉFUGIÉS, C'EST-À-DIRE, SI EN QUATRE ANS, NOUS AVONS ÉTÉ LE PREMIER PAYS D'ASILE D'EUROPE POUR LES RÉFUGIÉS EN PROVENANCE D'AMÉRIQUE LATINE ET SI NOUS AVONS ACCUEILLI, COMME VOUS L'AVEZ RAPPELÉ, TROIS FOIS PLUS DE RÉFUGIÉS EN PROVENANCE DE L'ASIE DU SUD-EST, QUE L'ENSEMBLE DES PAYS EUROPÉENS REUNIS, C'EST PARCE QUE DES ASSOCIATIONS DÉINTÉRESSÉES, DES COMMUNES, DES FAMILLES, DES ÉGLISES ONT JOINT LEURS EFFORTS À CEUX DES POUVOIRS PUBLICS POUR QUE CHAQUE RÉFUGIÉ TROUVE UN LOGEMENT, OBTIENNE UN EMPLOI, APPRENNE NOTRE LANGUE QUAND IL NE LA CONNAISSAIT PAS.

- CE SONT BIEN LES FRANÇAIS QUI, AUTANT QUE LEUR GOUVERNEMENT, MÉRITENT LE PRIX_NANSEN.

MAIS, QUELLES QUE SOIENT LES BONNES VOLONTÉS, QUELS QUE SOIENT LES EFFORTS, LA TÂCHE NE PEUT JAMAIS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ACHEVÉE. NOTRE PRÉOCCUPATION CONSTANTE DOIT ÊTRE, NON SEULEMENT D'ACCUEILLIR LES RÉFUGIÉS, MAIS AUSSI DE FACILITER LEUR INSERTION

DANS UNE COMMUNAUTE NATIONALE A LAQUELLE ILS APPORTERONT A LEUR TOUR LEUR PART DE TRAVAIL ET DE BONNE VOLONTE. IL S'AGIT A CET EGARD DAVANTAGE DE SOLIDARITE QUE D'ASSISTANCE.

- AUJOURD'HUI, ALORS QUE LE FLOT DES REFUGIES NE SE TARIT PAS, UN EFFORT D'IMAGINATION EST NECESSAIRE. NOUS POURSUIVRONS BIEN ENTENDU NOTRE ACTION, MAIS NOUS AVONS CONSCIENCE QUE L'INTERVENTION DE QUELQUES ETATS NE PEUT PAS A ELLE SEULE RESOUDRE UN PROBLEME QUI, EN CHANGEANT DE DIMENSION, A CHANGE DE _NATURE.

- C'EST POURQUOI JE VOUDRAIS PLAIDER DEVANT VOUS, REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, DEUX CAUSES AUXQUELLES JE SAIS QUE VOUS ETES PERSONNELLEMENT ACQUIS : CELLE DES REFUGIES D'ABORD, ET AUSSI CELLE, INSEPARABLE ET LIEE, DES DROITS DE L'HOMME QUE NOUS CELEBRONS CE 10 DECEMBRE.\

LA NOTION MEME DE REFUGIE A PRIS UN AUTRE SENS.

- AU_LIEU DE CES INDIVIDUS ISOLES, QUE LEURS CONVICTIONS ONT SOUMIS, DANS LEUR PERSONNE ET DANS LEURS BIENS, AUX MENACES DES POUVOIRS LOCAUX, CE SONT DESORMAIS DES POPULATIONS ENTIERES QUE LA VIE INTERNATIONALE PRECIPITE SUR LES CHEMINS DE L'EXIL. VICTIMES ANONYMES D'EVENEMENTS QU'ILS NE COMPRENNENT PAS, D'UNE HISTOIRE QUI NE LEUR APPARTIENT PAS, VAINCUS SANS AVOIR EU A COMBATTRE, COMME FRAPPES PAR DES CATASTROPHES NATURELLES ET NON PLUS HUMAINES : LES VOICI, 4 MILLIONS DE REFUGIES ET DE PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE, PLUS D'UN MILLION EN ASIE, AU TOTAL, PRES DE 6 MILLIONS `NOMBRE` DANS LE MONDE ...

- C'EST A L'OPINION MONDIALE QUE JE VEUX RAPPELER CES CHIFFRES ET NON PAS A GENEVE QUI LES CONNAIT BIEN. GENEVE QUI, AVEC LA PRESENCE DU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS-UNIES POUR LES REFUGIES ET DU COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, EST AUJOURD'HUI LA CAPITALE MONDIALE DE LA SOLIDARITE.

- JE RENDS HOMMAGE A L'ENERGIE ET A L'EFFICACITE AVEC LESQUELLES CES DEUX INSTITUTIONS SERVENT LA CAUSE HUMANITAIRE : CHARGE A L'ORIGINE D'UNE MISSION LIMITEE, LE HAUT-COMMISSARIAT A SU FAIRE_FACE AUX DIFFICULTES EN DEVELOPPANT SES INTERVENTIONS. IL TRAITE AUJOURD'HUI NON SEULEMENT DES REFUGIES MAIS DES PERSONNES DEPLACEES A L'INTERIEUR DE LEUR PROPRE PAYS £ NON SEULEMENT DE L'EXIL, MAIS DU RAPATRIEMENT ET DE LA REINSERTION DANS LE PAYS D'ORIGINE £ NON SEULEMENT DE L'ASILE PERMANENT MAIS DE L'ASILE TEMPORAIRE. EN PRENANT CES INITIATIVES, LE HAUT-COMMISSARIAT A ENGAGE, SOUS VOTRE IMPULSION, UNE ACTION NECESSAIRE QU'IL CONVIENT DE SOUTENIR.\

LA DIMENSION NOUVELLE DU PROBLEME DES REFUGIES IMPOSE D'AGIR DANS DEUX DIRECTIONS :

- IL FAUT OBTENIR D'ABORD QUE TOUS LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE S'ENGAGENT A ACCORDER AUX REFUGIES UN ASILE AU MOINS TEMPORAIRE. C'EST UN DEVOIR DE SOLIDARITE MINIMUM ET C'EST LA CONDITION D'UNE ACTION EFFICACE DU HAUT-COMMISSARIAT `ONU`.

- A PLUS LONG TERME, IL FAUT REGLER ENSUITE LE PROBLEME DE L'ASILE PERMANENT.

- NOUS PENSONS QUE L'ASILE PERMANENT DOIT ETRE _RECHERCHE, DE PREFERENCE, ET LORSQUE CECI EST POSSIBLE, SUR UNE BASE REGIONALE. SI LA SOLIDARITE MONDIALE DOIT JOUER POUR AIDER LES REGIONS EN DIFFICULTE, IL EST INACCEPTABLE QUE DES POPULATIONS ERRENT DE CONTINENT EN CONTINENT, A_LA_RECHERCHE D'UN PAYS D'ACCUEIL. EVITONS QUAND C'EST POSSIBLE, D'AGGRAVER LA BLESSURE DE L'EXIL, EN Y AJOUTANT LE FOSSE DE L'ELOIGNEMENT GEOGRAPHIQUE, ET DU DERACINEMENT DANS UNE CULTURE NOUVELLE. LES AFRICAINS, QUI, A LA CONFERENCE D'ARUSHA, ONT AFFIRME QU'AUCUN DES LEURS NE DEVRAIT POUVOIR ETRE CHASSE DE LA TERRE D'AFRIQUE, ONT A CET EGARD DONNE L'EXEMPLE.

- CET EFFORT DE SOLIDARITE REGIONALE DOIT ETRE RELAYE ET CONFORTE PAR UNE SOLIDARITE MONDIALE. LA PRIORITE REGIONALE NE DOIT PAS ETRE POUR LES AUTRES L'ALIBI DE L'INDIFFERENCE ET DU REPLI SUR SOI, MAIS LE PREMIER CERCLE DE L'ENTRAIDE ET LA JUSTIFICATION D'UNE SOLIDARITE ELARGIE AU MONDE.\

C'EST DANS CET ESPRIT QUE J'AI DECIDE DE FAIRE DON PAR MOITIE AUX REFUGIES D'ASIE ET AUX REFUGIES D'AFRIQUE DU _PRIX `PRIX_NANSEN` QUI VIENT DE M'ETRE REMIS. LA MOITIE DE CE

PRIX SERVA EN EFFET AU FINANCEMENT D'UN HOPITAL DE CAMPAGNE QUE DES FRANCAIS DE

_PRIX SERVIRA EN EFFET AU FINANCEMENT D'UN HOPITAL DE CAMPAGNE QUE DES FRANCAIS SE PROPOSENT D'ENVOYER ET DE FAIRE FONCTIONNER AU CAMBODGE. MAIS J'AI VOULU QUE CE _PRIX PERMETTE AUSSI LA REALISATION D'UN PROJET DU HAUT-COMMISSARIAT EN AFRIQUE, CAR MEME SI LA SENSIBILITE INTERNATIONALE EST, A L'HEURE ACTUELLE PLUS EN EVEIL SUR LA SITUATION DE DETRESSE DES REFUGIES DU SUD-EST ASIATIQUE, IL FAUT SAVOIR QUE DANS LE NOMBRE DES REFUGIES, LA PART DES REFUGIES AFRICAINS RESTE ENCORE PREPONDERANTE. C'EST POURQUOI J'AI VOULU QUE CE _PRIX PERMETTE AUSSI LA REALISATION D'UN PROJET DU HAUT-COMMISSARIAT EN AFRIQUE, C'EST-A-DIRE LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE DANS UN CAMP DE REFUGIES, AU BOTSWANA, QUI EST UNE TERRE D'ASILE EXEMPLAIRE ET DONT, L'ANNEE DERNIERE, VOUS AVEZ CONSACRE L'ACTION DU CHEF_DE_L_ETAT.

- PAR CE GESTE SYMBOLIQUE, JE SOUHAITE RAPPELER L'EXISTENCE DE TRES NOMBREUX REFUGIES SUR LE CONTINENT AFRICAIN. JE SOUHAITE AUSSI EXPRIMER L'AMITIE ET LA SYMPATHIE QU'EPROUVE LA FRANCE VIS-A-VIS DES VICTIMES DES CONFLITS QUI DECHIRENT DEPUIS SI LONGTEMPS L'AFRIQUE AUSTRALE, ET NOTRE ESPOIR D'Y VOIR LA PAIX ENFIN RESTAUREE.\

QUELLE EST ALORS NOTRE VRAIE TACHE ? AIDER LES SOLIDARITES REGIONALES A SE MANIFESTER, ORGANISER LA SOLIDARITE MONDIALE, MAIS AUSSI S'ATTAQUER AUX CAUSES MEMES DES MALHEURS DONT NOUS VOULONS ATTENUER LES EFFETS. CAR NOS EFFORTS SERAIENT INSUFFISANTS SI NOUS NE REMONTIONS PAS AUX SOURCES DU PROBLEME DES REFUGIES.

- SOYONS CLAIRS : PARTOUT OU IL Y A DES REFUGIES, IL Y A DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME. CEUX QUI, AUJOURD'HUI, PARTENT POUR L'EXIL LE FONT PARCE QU'UN DROIT ELEMENTAIRE LEUR EST REFUSE. POUR CERTAINS, C'EST LE DROIT DE RESTER DANS LEUR PAYS, OU TOUT AU MOINS D'Y ETRE LIBRES. POUR D'AUTRES, C'EST LA POSSIBILITE MATERIELLE D'Y VIVRE : LE LOGEMENT, L'EMPLOI, LA FAMILLE, LA SIMPLE SUBSISTANCE, TOUT CE QUI SEMBLAIT ASSURE DEVIENT SOUDAIN PRECAIRE. LA SECURITE EST MENACEE, LA LIBERTE COMPROMISE. ET CETTE PRECARITE MEME PARAIT MOINS SUPPORTABLE QUE LES INCERTITUDES ET LES RISQUES SOUVENT MORTELS DE L'EXODE.

- IL FAUT EN EFFET QU'UN HOMME OU QU'UNE FEMME AIT PERDU SES DROITS ESSENTIELS POUR QU'IL SE RESIGNE A L'EXIL.

- C'EST POURQUOI LE PROBLEME DES REFUGIES EST INSEPARABLE DE CELUI DES DROITS DE L'HOMME, AU RAPPEL DESQUELS L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES CONSACRE, COMME CHAQUE ANNEE, CE JOUR DU 10 DECEMBRE.\

REAFFIRMER LES DROITS DE L'HOMME, C'EST EVIDEMMENT RAPPELER AUX FRANCAIS DES SOUVENIRS REVOLUTIONNAIRES, VIEUX DE 200 ANS, QUI IMPREGNENT ENCORE NOS TRADITIONS, NOTRE CULTURE POLITIQUE ET NOTRE MANIERE DE VIVRE.

- MAIS C'EST AUSSI, DANS CES DERNIERES ANNEES DU XXEME SIECLE QUI N'EN FINIT PAS D'ETRE TRAGIQUE, C'EST AUSSI RAPPELER LES PRINCIPES ELEMENTAIRES DE L'HUMANISME.

- FACE A TOUS CEUX QUI NE VEULENT VOIR DANS LA REVENDICATION DES DROITS DE L'HOMME QUE DES PRINCIPES SECS ET ABSTRAITS, LA PROTESTATION MUETTE DE MILLIONS DE REFUGIES REAFFIRME LA PROFONDEUR DE L'ASPIRATION DE CHAQUE HOMME A PLUS DE DIGNITE ET A DAVANTAGE DE LIBERTE.

- AU LENDEMAIN DE LA GUERRE, LA REACTION A LA BARBARIE FASCISTE AVAIT PERMIS L'ADOPTION DE TEXTES FONDAMENTAUX. NOUS SOMMES HEUREUX QU'UN FRANCAIS, RENE CASSIN, AIT ALORS PRIS UNE PART ACTIVE A L'ELABORATION DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME. DEPUIS, LES TRAITES SE SONT MULTIPLIES, UN CONSENSUS S'EST ETABLI SUR UN ENSEMBLE DE PRINCIPES, ET C'EST SUR CES FONDATIONS QUE NOUS DEVONS BATIR AUJOURD'HUI.

- LA TACHE RESTE DIFFICILE. CHACUN REAGIT ENCORE AVEC SA SENSIBILITE PROPRE, AVEC SA CULTURE, ET CE QUI CHOQUE ICI EST ADMIS AILLEURS. CERTAINS Y VOIENT LA JUSTIFICATION DE DIFFERENCES DURABLES DANS LA CONCEPTION ET LE RESPECT DES DROITS ESSENTIELS. OR NOUS SOMMES D'UN SENTIMENT OPPOSE.

- LA DIFFERENCE. - LE DROIT LEGITIME A LA DIFFERENCE - PEUT NOUS APPRENDRE LA TOLERANCE.

MAIS NON LE RENONCEMENT A L'ESSENTIEL. IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT DE NOUS EN TENIR A CETTE SORTE DE MINIMUM SOCIAL DE LA CONSCIENCE INTERNATIONALE QUE SONT LES LIBERTES FONDAMENTALES, MAIS AUSSI, PAR LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES, PAR LE DIALOGUE ENTRE LES REGIMES SOCIAUX, D'ALIMENTER ET D'ELARGIR LA REFLEXION SUR LES DROITS DE L'HOMME ET SUR LES MOYENS DE MIEUX LES RESPECTER.

- ENCORE FAUT-IL QUE CE DIALOGUE SOIT POSSIBLE : EN CE JOUR ANNIVERSAIRE, COMMENT NE PAS DIRE NOTRE INQUIETUDE DEVANT LE DECALAGE ENTRE LE DROIT ET LA REALITE ?

- NE CHERCHONS PAS, POUR LE MOMENT, A ELABORER DES TEXTES SUPPLEMENTAIRES, MAIS TRAVAILLONS PLUS ACTIVEMENT A LA MISE EN_OEUVRE DE CEUX QUI EXISTENT.\

LA FRANCE ENTEND SERVIR LA CAUSE DES DROITS DE L'HOMME EN OEUVRANT POUR LE DEVELOPPEMENT, POUR LA DETENTE ET POUR LA PAIX.

- DEVELOPPEMENT ET DROITS DE L'HOMME SONT INSEPARABLES. LA MOBILISATION DE LA COLLECTIVITE NATIONALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT SUPPOSE LA PARTICIPATION DE TOUS ET DONC L'EXERCICE DES LIBERTES FONDAMENTALES. NOUS NE PENSONS PAS QU'IL PUISSE Y AVOIR UN DROIT POUR LE NORD ET UN DROIT POUR LE SUD, UN DROIT POUR LES RICHES ET UN DROIT POUR LES PAUVRES, BIEN QUE NOUS N'IGNORIONS PAS QUE LA PERIODE COLONIALE AIT PU ENGENDRER DES REACTIONS D'IRRITATION DEVANT DES LECONS TROP FACILEMENT DONNEES.

- BIEN AU CONTRAIRE, L'EPANOUISSEMENT DES DROITS DE L'HOMME EST L'UN DES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT. C'EST L'EXIGENCE DE LA DIGNITE QUI RELANCE LE PROGRES ALORS QUE LA SERVITUDE L'ARRETE.

- LA DETENTE EST UNE AUTRE CONDITION DE L'EPANOUISSEMENT DES DROITS DE L'HOMME. EN RECONNAISSANT LA DIVERSITE, EN ACCEPTANT LA DIFFERENCE DES REGIMES SOCIAUX, ELLE PERMET L'ECHANGE ET LE DIALOGUE ENTRE ETATS, ET AUSSI ET SURTOUT ENTRE LES PEUPLES. COMMENT NE PAS RAPPELER ICI QUE GENEVE FUT L'UN DES LIEUX OU TOUS LES PAYS D'EUROPE SE SONT LONGUEMENT REUNIS POUR NEGOCIER L'ACTE FINAL D'HELSINKI `CEE` PAR LEQUEL ILS S'ENGAGENT A PROMOUVOIR CE DIALOGUE INDISPENSABLE.

- LA TROISIEME CONDITION, C'EST LE REGLEMENT DES CONFLITS. COMMENT ESPERER LE PROGRES DANS DES REGIONS OU LES TENSIONS ENGENDRENT LA VIOLENCE ? AU PROCHE-ORIENT, EN ASIE, DANS UNE PARTIE DE L'AFRIQUE, C'EST LA GUERRE QUI EST A L'ORIGINE DES DESASTRES QUI ONT FRAPPE DES POPULATIONS ENTIERES. C'EST PAR LE RETABLISSEMENT DE LA PAIX, L'ACCEPTATION DU JUSTE COMPROMIS ET DE LA TOLERANCE, QUE LE DROIT DE CHAQUE HOMME A SA DIGNITE ET A SON MORCEAU DE TERRE SERA RESTAURE.

- C'EST A LA REALISATION DE CES OBJECTIFS QUE LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA FRANCE S'APPLIQUE. UN PROGRES DURABLE DES DROITS DE L'HOMME EN DEPEND.\

MAIS CE PROGRES DES DROITS DE L'HOMME EXIGE AUSSI DES MESURES SPECIFIQUES QUE NOUS PRENDRONS POUR EN ASSURER UNE MEILLEURE APPLICATION.

- NOTRE EFFORT DEVRAIT PORTER SUR TROIS POINTS : LE DEBAT PUBLIC, LA _RECHERCHE DE LA VERITE, ET L'ACTION INTERNATIONALE.

- LA REVENDICATION DES DROITS DE L'HOMME N'AURAIT PAS LA FORCE QU'ELLE A AUJOURD'HUI SI ELLE N'AVAIT ETE PRISE EN_CHARGE PAR L'OPINION PUBLIQUE. A NOUS DE RENFORCER CET ECHO, DE MOBILISER DAVANTAGE ENCORE L'OPINION MONDIALE.

- AUCUN REGIME NE DEVRAIT CRAINDRE SON OPINION PUBLIQUE. ACCEPTER D'ETRE CONTESTE EST POUR TOUT GOUVERNEMENT, POUR TOUTE DEMOCRATIE, LA CONDITION DE LA VRAIE FORCE ET DE L'ADHESION REELLE DES CITOYENS. LE BRUIT DES DISCUSSIONS VAUT MIEUX QUE LE SILENCE DE LA PEUR. LAISSER A SON OPINION PUBLIQUE LE MOYEN DE S'EXPRIMER, C'EST AUSSI SE DONNER LA POSSIBILITE DE PARLER D'UNE VOIX FORTE, PARCE QUE MIEUX ECOUTEE A L'EXTERIEUR. CELUI QUI PARLE AU NOM D'UN PEUPLE ASSERVI PEUT ETRE REDOUTE, MAIS IL N'A PAS DE CHANCE DE CONVAINCRE.

- SUSCITER LE DEBAT PUBLIC, C'EST AVANT TOUT LE ROLE DES ORGANISMES QUI CONSACRENT TOUS LEURS EFFORTS, DANS LE DESINTERESSEMENT ET DANS L'INDEPENDANCE, A LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME. AU-DELA DE TOUTE ARRIERE-PENSEE POLITIQUE, IL FAIT APPEL A LA CONSCIENCE DE CHACUN, ET PERSONNE, DES LORS, NE PEUT Y RESTER INDIFFERENT.\

IL FAUT VEILLER SIMULTANEMENT A CE QUE CETTE VIGILANCE NE DEVIENNE PAS INGERENCE, A CE QUE LES DROITS DE L'HOMME NE SOIENT PAS, POUR CERTAINS, LE MOYEN DE S'ERIGER EN JUGES, ET A CE QUE LA RECHERCHE DE LA VERITE RESTE MARQUEE PAR L'EXIGENCE SCRUPULEUSE DE L'OBJECTIVITE. L'EXPERIENCE DE LA COMMISSION LATINO-AMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME MERITE A CET EGARD D'ETRE RAPPELEE. AUX COTES DE LA COMMISSION DES NATIONS-UNIES, A QUI IL REVIENT D'AFFIRMER DES CONCEPTS DE PORTEE UNIVERSELLE, DES COMMISSIONS REGIONALES POURRAIENT ETRE SYSTEMATIQUEMENT CONSTITUEES. EMANANT DE LA REGION, NEES DES LIENS CULTURELS ET AFFECTIFS QUI RASSEMBLENT LOCALEMENT LES PEUPLES, LES CULTURES ET LES NATIONS, IL LEUR EST PLUS FACILE DE CONDUIRE LES ENQUETES, PLUS FACILE DE PROCEDER AUX VERIFICATIONS, PLUS FACILE DE FAIRE RECONNAITRE DES CONCLUSIONS.

- PLUS ECOUTEES PARCE QUE PLUS PROCHES, ELLES AURAIENT UN ROLE DETERMINANT DANS LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME. CETTE REGIONALISATION DU CONTROLE, DONT NOUS VOYONS DESORMAIS UNE AUTRE EBAUCHE EN AFRIQUE PERMETTRAIT DE CONCILIER LE LEGITIME SOUCI D'INDEPENDANCE DE CHAQUE ETAT AVEC LES EXIGENCES DE LA CONSCIENCE INTERNATIONALE.

L'OPINION ALERTEE, LES FAITS ETABLIS, IL RESTE ALORS L'ACTION, QUI EST DU RESSORT DES ETATS ET DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES. LEURS ROLES SONT, JE CROIS, COMPLEMENTAIRES.

- LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NE SONT PAS UN TRIBUNAL £ MAIS ELLES DOIVENT ETRE UN CARREFOUR ET UNE TRIBUNE OU S'ELABORE PROGRESSIVEMENT UNE MORALE QUE CHACUN DE LEURS MEMBRES SE SENT TENU DE RESPECTER. EN DEFINISSANT DES NORMES JURIDIQUES, EN PRECISANT DES PROCEDURES D'INFORMATION, EN REFLECHISSANT A UNE PEDAGOGIE APPROPRIEE EN-MATIERE DE DROITS DE L'HOMME, ELLES APPORTENT UNE CONTRIBUTION DETERMINANTE A LA CAUSE QUE NOUS DEFENDONS.

- A CET EGARD, LE ROLE DE CONSEIL ET D'IMPULSION DE LA COMMISSION DES NATIONS-UNIES SERAIT CERTAINEMENT RENFORCE PAR LE DEVELOPPEMENT DES COMMISSIONS REGIONALES QUE J'EVOQUAIS TOUT A L'HEURE.

- L'ACTION DES ETATS N'EST PAS MOINS UTILE, MAIS ELLE NE PEUT PAS EMPRUNTER LES MEMES VOIES. NOUS DEVONS AGIR AVEC LA DISCRETION QUI GARANTIT L'EFFICACITE, SANS EXCLURE NATURELLEMENT DES INITIATIVES PUBLIQUES ET DES ACTIONS HUMANITAIRES LORSQUE LA DEFENSE DES LIBERTES OU LEUR PROGRES EFFECTIF EN DEPEND.

- ET NOUS N'HESITERONS PAS, QUAND DES CONVENTIONS INTERNATIONALES EXISTENT, A AGIR POUR OBTENIR LEUR APPLICATION, EN DEHORS DE TOUTE INGERENCE, DANS LE SEUL SOUCI DE VOIR ASSUREE L'EGALITE DES ETATS DEVANT DES TEXTES SIGNES PAR EUX, ET QUI RESTENT ET QUI RESTERONT LA MEILLEURE GARANTIE DU FAIBLE CONTRE LE FORT, LA MEILLEURE ASSURANCE DE LA JUSTICE CONTRE L'ARBITRAIRE.

- NOUS REFUSONS DE NOUS TRANSFORMER EN JUGES. MAIS NOUS SERONS LES AVOCATS INLASSABLES DE LA CAUSE DES DROITS DE L'HOMME.

C'EST POURQUOI J'AI DECIDE QUE DESORMAIS, CHAQUE ANNEE, UNE PROMOTION DE LA LEGION_D_HONNEUR HONORERAIT EN FRANCE ET A TRAVERS LE MONDE, DES FEMMES ET DES HOMMES DE BONNE VOLONTE QUI AURONT SERVI LA CAUSE DES DROITS DE L'HOMME.

- PAR CE GESTE SYMBOLIQUE, J'ENTENDS MARQUER QUE LA FRANCE, QUI EST FIERE DE SES CHEFS DE GUERRE, DE SES SAVANTS, DE SES ARTISTES, N'ATTACHE PAS MOINS DE PRIX A CEUX QUI LUTTENT, AVEC LEURS SEULES IDEES ET AU-DELA DE TOUT NATIONALISME, POUR QUE LE MONDE S'INSPIRE DAVANTAGE DE LA DEVISE DES FONDATEURS DE NOTRE REPUBLIQUE ET QU'AINSI, LA PORTEE UNIVERSELLE DE LA REVENDICATION DE LIBERTE, D'EGALITE ET DE FRATERNITE SOIT MIEUX RECONNUE.

- POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, L'AFFIRMATION DE CES PRINCIPES FONDAMENTAUX, DANS UN MONDE QUI EST ENCORE TROP SOUVENT DOMINE PAR LA FORCE ET LE MEPRIS DU DROIT, EST LA PREMIERE DES EXIGENCES.

- MONSIEUR LE PRESIDENT,

- MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT,

- MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE

- MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE,
- C'EST L'HONNEUR DE MON PAYS D'AVOIR DRESSE DANS UNE DECLARATION PUBLIQUE, IL Y A DEUX SIECLES, LA LISTE DES DROITS DE L'HOMME. DEPUIS LORS, L'IDEE A FAIT LE TOUR DU MONDE, ET ELLE N'EST PLUS AUJOURD'HUI LA PROPRIETE DE PERSONNE, SI CE N'EST DE MILLIARDS D'ETRES HUMAINS.
- DANS BEAUCOUP DE PAYS, LA FRANCE EST D'ABORD LA TERRE DES IDEAUX EN 1789 `REVOLUTION FRANCAISE`. NOUS EN SOMMES FIER.
- CE SONT CES IDEAUX QUI NOUS GUIDENT ENCORE ET QUI CONDUISENT, EN-PARTICULIER, NOTRE POLITIQUE ET NOTRE ACTION A L'EGARD DES REFUGIES. ACTION HUMAINE, ACTION FRATERNELLE, ACTION PACIFIQUE ET LIBRE QUE JE VOUS SUIS RECONNAISSANT D'AVOIR BIEN VOULU DISTINGUER EN ME REMETTANT, ICI ET AUJOURD'HUI, LE PRIX_NANSEN.\